

APRAM NEWS

LA NEWSLETTER MENSUELLE DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES AGENTS MARITIMES,
CONSIGNATAIRES DE NAVIRES ET COURTIERS D'AFFRÈTEMENT DE MAROC - APRAM - SEPTEMBRE 2024



L'APRAM ET L'ANP VERS UN PARTENARIAT RENOUVELÉ

Voir page 2

APRAM ACTU

La rubrique qui traite de l'actualité du mois de l'APRAM et de ses membres.

Voir page 1-4

ACTU MEMBRES

Suivez les dernières nouvelles et réalisations de nos membres au Maroc et à l'international.

Voir page 5-6

ACTU PARTENAIRES

Découvrez l'actualité des partenaires des agents maritimes au Maroc et l'international.

Voir page 7-9

CHIFFRES CLÉS

Suivez les indicateurs et chiffres clés de l'activité du commerce extérieur et du transport maritime.

Voir page 10

Sommaire

- Le Directeur Général de l'ANP reçoit les membres de l'APRAM.....2
- Coopération Maroc-Gambie : Rencontre économique organisée par la CGEM.....4
- Frédéric Malevalle nouveau Directeur Général de CMA CGM Maroc.....5
- MSC Maroc emménage à Casablanca Finance City.5
- GRIMALDI Group accueille le navire Green Ship Great Casablanca.....6
- Bénin Manutentions S.A et Marsa Maroc renforcent leur partenariat à Cotonou.....7
- Séminaire sur le remorquage portuaire : succès pour ARMA.....8
- Félicitations à Mr Driss Bencheikh, nouveau DG de l'Office des Changes.....9
- ORS 2024 : Sensibilisation à l'international des banques étrangères.....9

Le Président de l'APRAM félicite chaleureusement Driss Bencheikh pour sa nomination en tant que Directeur Général de l'Office des Changes.





Le nouveau Directeur Général de l'ANP reçoit les membres de l'APRAM

La première prise de contact du nouveau Directeur Général de l'Agence Nationale des Ports (ANP) Mr Mustapha Fares avec les professionnels du secteur du transport maritime a été réservée aux membres de l'APRAM.

Les agents maritimes consignataires de navires qui sont parmi les premiers clients de l'ANP en termes de redevances versées au titre des droits de ports sur navire et droits de port sur marchandises sont des partenaires stratégiques de l'Agence avec qui ils entretiennent des relations de longues dates.

Pour rappel, l'ANP et l'APRAM qui sont tous deux actionnaires de références de PORTNET, ont connu ces derniers temps un changement important au niveau de leur top management, ce qui nécessite d'établir de nouveaux canaux de communication et une collaboration quotidienne et directe entre les deux parties.



Marhaba 2024 : Tenue de la réunion d'évaluation du bilan du volet maritime de l'opération de transit

Dans le cadre des efforts du Ministère du Transport et de la Logistique pour améliorer l'opération Marhaba, M. Mohammed ABDELJALIL a présidé, le 14 octobre 2024 à Rabat, une réunion consacrée à l'évaluation du volet maritime de l'opération « Marhaba 2024 ». Cette réunion a rassemblé les compagnies de transport maritime marocaines et étrangères, ainsi que les autorités portuaires.

Durant cette rencontre, le Ministre a détaillé plusieurs mesures prises pour assurer le bon déroulement de l'opération, notamment la mobilisation de 29 navires opérés par 7 compagnies sur différentes lignes reliant le Maroc à l'Espagne, la France et l'Italie. Ces traversées hebdomadaires, avec une capacité maximale de 500 000 passagers et 130 000 véhicules, ont permis de fluidifier les flux de voyageurs. M. ABDELJALIL a également évoqué la mise en place de la réservation préalable des billets, une mesure qui a grandement contribué à éviter les encombrements et à garantir une meilleure gestion des flux.

Durant la période allant du 5 juin au 15 septembre 2024, plus de 3 millions de passagers, dont 70 % sont des MRE, et 705 000 véhicules ont transité par les ports marocains, représentant une augmentation de 6 % pour les passagers et de 10 % pour les véhicules par rapport à l'année précédente. Le Ministre a également insisté sur le respect des normes internationales de sécurité maritime et des standards de qualité des services à bord des navires. Ces efforts ont permis d'assurer une expérience de voyage optimale pour les millions de Marocains et visiteurs traversant la Méditerranée chaque année dans le cadre de cette opération cruciale.



Coopération Maroc-Afrique : Participation du Président de l'APRAM à une rencontre organisée par la CGEM avec une délégation d'opérateurs économiques de la Gambie

Le président de l'APRAM Mr. Reda BENJELLOUN a participé le 11 septembre 2024 au siège de la CGEM à Casablanca, à une réunion de travail avec une délégation d'opérateurs économiques de la Gambie. Cette rencontre s'est tenue dans le cadre de la Semaine de Promotion Économique de la Gambie au Maroc, offrant une plateforme unique pour renforcer le partenariat entre les deux pays.

L'événement a permis aux opérateurs économiques marocains et gambiens de se rencontrer et d'explorer les opportunités d'investissement dans divers secteurs. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique visant à identifier les secteurs porteurs susceptibles de favoriser le développement des échanges économiques bilatéraux.

Le président de l'APRAM Mr. Reda BENJELLOUN a souligné l'importance de telles rencontres pour promouvoir les échanges commerciaux et les investissements, tout en mettant en avant les secteurs liés à l'industrie maritime et portuaire, dans lesquels le Maroc et la Gambie peuvent collaborer étroitement.

Frederic Malevialle nouveau Directeur Général du Groupe CMA CGM au Maroc

Le Groupe CMA CGM vient de procéder à un important changement au niveau du top management de sa filiale marocaine.

Ainsi, Frederic Malevialle vient d'être nommé comme nouveau Directeur Général du Groupe CMA CGM au Maroc. Ce professionnel du transport maritime qui a intégré le Groupe CMA CGM il y a juste six ans, mais qui cumule plus trente ans d'expérience professionnelle dans divers postes de responsabilités au sein du Groupe Bolloré et MOL.

La filiale marocaine du Groupe CMA CGM compte trois bureaux à Casablanca, Tanger et Agadir, elle opère 27 services au départ et à destination du Maroc. Elle compte également plusieurs autres filiales comme COMANAV, CEVA Logistics, SOMAPORT et Marbar Maritime.



MSC Maroc Emménage à Casablanca Finance City : Un Nouveau Cap pour l'Entreprise

MSC Maroc franchit une étape clé dans son développement en transférant son siège social à Casablanca Finance City (CFC), symbole de son ambition de renforcer sa présence au Maroc.

Ce déménagement marque un tournant pour l'entreprise, grâce à l'engagement sans faille de ses équipes. Avec ces nouveaux locaux modernes, MSC Maroc vise à favoriser l'innovation et la collaboration, tout en continuant à offrir des services d'excellence à ses clients.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie de croissance continue, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités et réussites.



GRIMALDI Group accueille le navire ConRo Great Casablanca une nouvelle génération de Green Ships



Le groupe Grimaldi a fièrement accueilli dans sa flotte le Great Casablanca, un navire ro-ro polyvalent de dernière génération, livré par Hyundai Mipo Dockyard en Corée du Sud. Cette nouvelle acquisition marque un jalon important dans la stratégie du groupe visant à moderniser et rendre plus durable sa flotte.

Avec ses 250 mètres de longueur, le Great Casablanca ne se contente pas d'impressionner par sa taille. Il offre également une capacité de conteneurs doublée par rapport aux navires de la classe G4 précédents, tout en réduisant les émissions de CO₂ jusqu'à 43%. Cette performance exemplaire souligne l'engagement du groupe Grimaldi en faveur de la durabilité environnementale, un impératif pour l'industrie maritime d'aujourd'hui.

Gian Luca Grimaldi, président du groupe, a décrit le nouveau navire comme « un joyau technologique qui rajeunit et renforce l'efficacité de notre flotte ». Le Great Casablanca sera opérationnel dès octobre et jouera un rôle clé dans le renforcement des liaisons entre l'Europe du Nord et l'Afrique de l'Ouest.

L'intégration de ce navire à la flotte Grimaldi symbolise une avancée majeure dans la quête du groupe pour des solutions de transport plus vertes, tout en répondant aux besoins croissants de ses clients à travers le monde.

Source: www.MaritimeNews.ma

Bénin Manutentions S.A et Marsa Maroc consolident leur partenariat pour la gestion des Terminaux 1 et 5 du Port de Cotonou



La société Bénin Manutentions S.A, après avoir désigné Marsa Maroc en juillet 2024 attributaire pour la gestion déléguée des Terminaux 1 et 5 du Port de Cotonou, signe la convention de gestion déléguée relative à ces deux Terminaux avec Marsa Maroc. Bénin Manutentions S.A et Marsa Maroc, leader des opérations portuaires au Maroc, ont signé en date du 24 septembre la convention de gestion déléguée relative aux Terminaux 1 et 5 du Port de Cotonou, au Bénin.

Le démarrage des opérations est prévu début octobre 2024 au Terminal 1 du port de Cotonou.

À propos de Bénin Manutentions S.A

Bénin Manutentions S.A est une nouvelle société d'économie mixte créée pour la réalisation des opérations de manutention des Terminaux 1 et 5 du Port de Cotonou. À propos de Marsa Maroc Marsa Maroc est le leader national de la gestion de terminaux portuaires, opérant 24 terminaux dans 10 ports, pour un trafic total de 57 millions de tonnes en 2023. Marsa Maroc fait partie du Groupe Tanger Med, développeur de plateformes portuaires, logistiques et industrielles de classe mondiale

Un grand succès pour le premier séminaire sur le remorquage portuaire au Maroc organisé par ARMA

L'Association des Armateurs du Maroc (ARMA), a organisé le vendredi 27 septembre 2024 à Casablanca un séminaire sous le thème : le remorquage portuaire : enjeux et perspectives.



De gauche à droite : Mr Khalid SBAI, Président de l'International Propeller Club, Port de Casablanca, Mr Reda BENJELLOUN Président de l'APRAM, Mr Mohamed EL JAOUADI, Président de l'Association Armateurs du Maroc



Lors de cette rencontre, le Président de l'APRAM a indiqué que le Maroc qui s'est doté durant ses deux dernières décennies d'une infrastructure portuaire de classe mondiale avec un trafic maritime qui a atteint plus de 200 Millions de Tonnes en 2023, ne pouvait réussir tout cela sans avoir des opérateurs de remorquage portuaire capables de relever les défis de cette activité complexe et qui nécessite une grande expertise technique et des unités de remorquage répondant aux meilleurs standards.

Il a tenu dans ce cadre à saluer les efforts des opérateurs de remorquage portuaire nationaux et a indiqué que les Agents Maritimes qui sont des clients privilégiés de cette activité peuvent témoigner de la qualité et du professionnalisme des opérateurs nationaux.

Il a également évoqué les défis que représente cette activité complexe, tout en réaffirmant l'importance d'une réglementation adéquate et d'une formation de qualité pour accompagner le développement continu de cette industrie cruciale pour l'économie portuaire marocaine.



● Quels défis pour l'avenir du remorquage portuaire ?

Aujourd'hui, l'activité de remorquage portuaire est appelée à connaître un développement important avec la construction et l'exploitation de nouveaux ports et terminaux : Port Nador West Med, Port Dakhla Atlantique, le nouveau Port de Laayoune, ainsi que l'augmentation continue des trafics dans les 14 ports existants ouverts au commerce international.

De même, l'Adoption des nouvelles technologies type ASD à bord des remorqueurs, le gigantisme des navires porte-conteneurs, la formation et la disponibilité des gens de mers, constituent également autant de nouveaux défis que l'activité de remorquage portuaire devra relever durant les prochaines années.

Le Président de l'APRAM félicite Mr Driss Bencheikh suite à sa nomination comme nouveau directeur général de l'Office des changes

Le Conseil de gouvernement a approuvé, le jeudi 12 septembre, la nomination de Driss Bencheikh en tant que Directeur Général de l'Office des Changes.

Économiste de formation, Driss Bencheikh a rejoint l'institution en tant qu'inspecteur avant de devenir Chef du Département Audit et Contrôle de Gestion en 2011, puis Secrétaire Général en 2016. Depuis mars dernier, il assurait l'intérim à la tête de l'Office après la nomination de Hassan Boulaknadel à la CIMR.

Fort de son expérience, Driss Bencheikh est bien positionné pour piloter l'Office à travers les défis de régulation et de gestion des flux financiers.



ORS 2024 : Mission de Sensibilisation à l'International auprès des Banques Étrangères

Le 25 septembre 2024, une délégation de l'Office des Changes a tenu une réunion de sensibilisation et d'information avec les représentants de BNP Paribas à Paris.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'Opération de Régularisation Spontanée (ORS) 2024, visant à régulariser les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

L'Office des Changes poursuit ainsi ses efforts à l'international, en parallèle de ses actions au niveau national, pour informer et sensibiliser ses partenaires étrangers, en vue d'assurer le succès de cette opération.



Hausse des importations de biens (+4,6% ou +21,488MDH): 491.950MDH à fin Août 2024 contre 470.462MDH une année auparavant.

Hausse des exportations (+5,5% ou +15,425MDH): 295.097MDH contre 279.672MDH à fin Août 2023

Balance commerciale



Source: www.oc.gov.ma

La gestion électronique des escales maritimes

3 - Evolution mensuelle du nombre de demande d'attribution de poste



Source: www.portnet.ma



Hapag-Lloyd



Mr Kamal LAHLOU
Directeur Général

📍 Adresse (rue)

HAPAG-LLOYD MOROCCO SAS
169 AVENUE HASSAN 1ER, 4EME ETAGE
20300 CASABLANCA
MOROCCO

☎ +212 529 021 212

🕒 Horaires d'ouverture

lun. - ven.: 09:00 - 17:00

🌐 Site Web

www.hapag-lloyd.com

DEVENIR MEMBRE

Conditions d'adhésion :

APRAM ouvre ses portes à toute personne physique ou morale exerçant régulièrement et notoirement l'activité d'agent maritime, de consignataire de navires ou de courtier d'affrètement au Maroc pendant au moins deux ans.

Après avoir eu l'accord du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, le futur membre doit adhérer, sans réserve, aux statuts et au Code de déontologie et à la Charte d'éthique de l'APRAM.

Le Conseil d'Administration est tenu de vérifier les garanties de moralité et de compétences présentées par l'adhérent potentiel ; en cas de conformité, celui-ci est déclaré selon les statuts de l'association "un membre titulaire".

Nouvelle adresse de l'APRAM

Nous avons le plaisir de vous informer que l'APRAM a déménagé.
Retrouvez-nous désormais à notre nouvelle adresse :
355, Boulevard Mohammed 5, Espace Yousra, 5ème étage, N° 63.
Nous restons à votre disposition pour toute demande ou information.

Contact :

✉ Email: apram.maroc@gmail.com

🌐 www.apram.ma

☎ +212 5225-41314

INSERTION PUBLICITAIRE



Les 5 raisons pour faire une insertion publicitaire dans Apram News

1ère raison
Seul support d'information pour le secteur maritime

Prix d'une insertion par numéro (sur 2 mois)

Réduction de **25%** pour les contrats annuels

2ème raison
Une large diffusion auprès des chargeurs et des professionnels

1 page
2.500,00 dh

1.800,00 dh par numéro, soit une économie annuelle de **4.200,00 dh**

3ème raison
Support ouvert sur le transport multimodal au Maroc et à l'étranger

1/2 page
1.700,00 dh

1.200,00 dh par numéro, soit une économie annuelle de **3.000,00 dh**

4ème raison
Sujets d'actualité et dossiers de fond documentés et renseignés

1/4 page
1.200,00 dh

900,00 dh par numéro, soit une économie annuelle de **1.800,00 dh**

5ème raison
Une offre minutieusement étudiée pour les entreprises membres

Pour vos publicités, contactez-nous à:
Apram News - commercial2.caprha@gmail.com
Nous serons ravis de vous assister pour confectionner votre publicité.